



LA VITRINE...LE METRO !!!

LE BUS... LES LATRINES ?!?

Lundi 09 juillet 2007

Tous les moyens possibles en matériels, humains et financiers ont été déployés pour assurer « la réussite » totale de l'ouverture de la ligne B et « doré » ainsi la vitrine politique du SMTC et de la direction de Tisséo.

A contrario, pour la restructuration du réseau bus, ce n'est pas la même devanture et le même impact, résultat c'est une catastrophe pour les usagers et une galère pour les Traminots :

- Coup de ciseaux sur tous les temps parcours.
- Diminution voire suppression de l'offre

C'est déjà le service minimum à Tisséo !

La direction de Tisséo, le directeur de l'exploitation bus, M. JP Bodin, et les responsables du Bureau des méthodes, portent l'entière responsabilité de cette situation qui les conduit aveuglément vers une recherche effrénée de la rentabilité et de la productivité.

Déjà à l'époque la principale préoccupation de M.Bodin, directeur de l'interurbain, était de réduire les temps parcours. Pour cela il suivait en moto les conducteurs !!!

Directeur réseau bus à Tisséo il n'a pas changé de politique et c'est en voiture de fonction (307 SW break grise) qu'il cherche par tous les moyens à rentabiliser les TM et supprimer du temps parcours.

De même il a étudié et élaboré les « fameux accords » de janvier 2000 et d'avril 2003 pour optimiser et rentabiliser les TM sur les natures d'équipes, les taquets horaires,

les coupures non payées ...aidé en cela par des organisations syndicales bien complaisantes...

Tout comme en 1999 un accord scélérat sur les 14h d'amplitudes est signé alors que l'on pouvait négocier à 12 heures conformément au décret Gayssot...

Seule la CGT depuis 2000 dénonce ces accords construits dans l'intérêt du patron pour préparer l'ouverture de la ligne B et la restructuration du réseau bus.

Aujourd'hui tout un chacun est en mesure de dire si oui ou non la CGT avait vu juste à l'époque !!!

Depuis lundi 02 juillet, ce n'est que grogne, colère et mécontentement qui animent les discussions des conducteurs receveurs et principalement sur le manque de temps parcours et la diminution voire la suppression de l'offre sur certaines lignes.

- Des temps parcours indignes d'une direction qui n'a de cesse d'exiger, auprès des conducteurs, un service de qualité.

- Des temps parcours mesurés à partir de relevés effectués en 307 SW Break sûrement un 1^{er} mai vers 5h00, par des responsables plus enclin à préparer leur prime d'objectif sur le dos des conducteurs que d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

- Des temps de HLP tellement incohérents que les premiers départs ne sont pas effectués à l'heure...

- Des temps parcours tellement absurdes que des courses sont perdues donc l'offre diminue de fait et les bus sont surchargés... (Liste non exhaustive).

Moins de temps parcours = plus de rotation avec moins de bus donc moins de conducteurs = dégradation des conditions de travail générant stress, énervement et prise de risque sur un poste de sécurité = surcharge des autobus = grogne des usagers lesquels « gueulent » sur les conducteurs.

Pendant ce temps directeurs et responsables des méthodes sont assis bien au chaud dans des bureaux douillés !

La CGT a interpellé le directeur d'exploitation bus, lequel s'étonne de cette situation et affirme n'avoir aucun retour de sa hiérarchie.
Serait-il craint par ses collaborateurs ?

Puisqu'il ne prend pas au sérieux les dires des traminois et de la CGT il devra bien l'admettre face à la grogne des usagers et les pétitions qui commencent à circuler.

Mais M.Bodin n'est pas dupe. Il sait que sa gestion libérale dégrade les conditions de vie et de travail des conducteurs et dégrade la qualité de service public... et **c'est bien le dernier de ses soucis.**

Par contre il compte sur les réflexes humains des conducteurs qui, conditionnés par les horaires, chercheront par n'importe quel moyens à gagner du temps.

Conductrices et conducteurs arrêtons la course à la minute gagnée, rouler vite c'est donner raison à la direction.

Nous devons tous travailler dans le respect des PGE et du Code de la route et revendiquer les moyens nécessaires **pour exercer notre métier en toute sécurité.**

N'oubliez pas la loi sur la prévention de la délinquance et l'insécurité routière qui fait de nous des professionnels et donc des exemples en matière de sanction pénale. Aujourd'hui le non respect du code de la Route peut être qualifié pénalement et conduire à l'inculpation pour mise en danger de la vie d'autrui.

Le conducteur de la ligne 60 ayant subi une garde à vue pour avoir soi-disant franchi à vive allure un feu rouge en avril dernier peut malheureusement en témoigner.

ATTENTION en cas d'infraction au Code de la Route ou d'une implication dans un accident de la circulation c'est le titulaire du permis de conduire et lui SEUL le responsable.

Pour tous problèmes contacter un militant CGT
Permanence : 0562112978 / 0670611470 /
0664299535 / 0676837976

Ce ne sont pas les responsables des méthodes et les directeurs qui se retrouveront avec des points en moins, un retrait de permis, traduits en justice ou en procédure de licenciement...**ce sont les conducteurs...** (Rappelez vous en mars 2003 notre collègue Jean-Pierre, licencié après avoir été impliqué dans un accident de la route.)

Attention également aux belles promesses et à la course à la promotion... la politique sociale promotionnelle est quasi terminée à Tisséo.

Tous les conducteurs ne seront pas **tous** des agents de maîtrises !

C'est le même directeur, **M.Bodin** qui décide le recrutement en externe des agents de maîtrises même si de temps en temps il en nomme en interne.

Il veut une surveillance accrue, un meilleur flicage et sans état d'âme...bref il veut casser la culture Traminoise.

Il ne veut plus de copinage et de relation fraternelle entre les salariés...même si de temps en temps pour faire bonne impression la direction nous « achète » avec un plateau repas, un polo et une casquette !!!

CONDUCTRICES, CONDUCTEURS, la CGT vous conseille de respecter les Prescriptions Générales d'Exploitations édictées par ce même directeur M.Bodin.

- **ART 3.2 : 45 km/h maximum en agglomération (attention aux zones à 30)**
- **rendre la monnaie à l'arrêt.**
- **Prendre le temps nécessaire au terminus pour vous désaltérer et récupérer pour exercer votre métier en toute sécurité.**
- **Signaler tout retard supérieur à 2 mns à la régulation... et si vous ne pouvez effectuer la dernière course les réserves sont là pour palier aux aléas... !!!**

La direction doit donner les moyens pour permettre aux conducteurs d'exercer leur métier en toute sécurité et assurer un service public de qualité répondant aux besoins des usagers.